



Eau: quelles ressources en Pays de Fayence? au menu de Force et Confiance le jeudi 7 décembre 2017

[Source: Var Matin ce 9 décembre 2017: Christian Godet.](#)



Un auditoire attentif aux explications de Patrick de Clarens.

(Photo C. G.)

Je relaie ici l'article de Christian Godet publié sur Var Matin ce 9 décembre 2017. Des erreurs de compréhension par lui, de ce sujet difficile sont à relever; je le fais ajoutant des italiques gras et bleus. Comme quoi, il est impossible à quiconque de ne pas faire d'erreurs en fonction de ses connaissances; et quand on publie, que ce soit en livres, en articles de journaux en blogs et en réseaux sociaux, ces erreurs sont sources de mauvaises connaissances et interprétations, de fakes et d'actions mal comprises ou erronées.

Beaucoup de monde jeudi soir à l'espace Bourgain de Callian, tout nouvellement insonorisé, pour débattre sur ce thème proposé par Force et Confiance pour nos Territoires.

Patrick de Clarens. président et porte-parole des exploitants agricoles. a pris la parole en premier: - Les agriculteurs se font du souci pour l'irrigation de leurs exploitations car les

anciens avaient une agriculture adaptée pour l'hiver et l'été, ils ne cultivaient qu'au bord de la Siagnole.

Au fil de la Siagnole...

La Siagnole, il en a été question toute la soirée, car elle est la source originelle de l'approvisionnement en eau du Pays de Fayence. excepté pour Tanneron qui est alimenté par la Siagne dont elle est un affluent. Patrick de Clarens a également rappelé un fait essentiel concernant la disparition de l'agriculture intensive dans la plaine du Pays de Fayence: On y cultivait de la vigne, de la framboise... et je n'ai jamais vu un maire mettre le couteau sous la gorge d'un exploitant pour qu'il vende son terrain. Les exploitants agricoles sont responsables de leur propre disparition.

Jean-Marc Léauthier directeur d'E2S nous a donné les caractéristiques du réseau d'alimentation des réservoirs des communes en eau potabilisable prélevé aux sources de la Siagnole et un complément pompé dans le forages de Tassy 2 (pour la partie ouest du réseau) et de Barrière 2 (pour le bas de Montauroux). Tandis que Barrière 1 sert pour s'ajouter à la liaison vers SEVE Gargalon en alimentant au passage les Esterts du Lac et les Adrets de l'Esterel par une station de pompage. Tout ceci est expliqué dans ce billet du blog.

Mais Jean-Marc Léauthier a surtout évoqué un projet possible pour l'irrigation par eaux de surface; par la création d'une conduite d'irrigation de 400mm servant la plaine de la Grande Bastide jusqu'à Narbonne. Celle ci serait alimentée par le lac de Méaulx à l'ouest et par le lac de Saint-Cassien à l'est, au moyen de stations de pompage. Puis une conduite rejoignant la D56 avec un réservoir de 5000m³, traversant Château Grime et descendant jusqu'à la Grande Bastide avec un nouveau réservoir de 5000m³; le forage du vol à voile refait pour compléter et mettre l'ensemble de ce réseau en équilibre hydraulique. Et un réservoir de 5000m³ à Narbonne pour les eaux pompées de Saint-Cassien. Une capacité de production de l'ordre de 7.5 millions de m³. J'ai indiqué avoir calculé sur la base d'un investissement de 15M€, évalué sur 40 ans, un prix qui pourrait se situer autour de 0.15€/m³, selon la consommation agricole qui s'y raccorderait. C'est un problème de poule et d'oeuf; on ne peut pas développer un projet comme celui là en disant il nous faut les abonnements d'agriculteurs avant de lever le petit doigt.

Que avenir pour l'agriculture?

A en croire certains géologues. les problèmes de l'eau peuvent être réglés dans la plaine avec le remplissage de bassins abandonnés. Mais -ils se contredisent sur le forage du Vol à Voile (obsolète) du fait que les uns disent que l'eau est polluée et d'autres qu'il suffit de la laisser couler pour qu'elle s'assainisse seule, a déclaré Jean-Marc Leautier directeur de la société d'exploitation des sources de la Siagnole (E2S).

Et si l'eau est polluée, ce serait la faute de la station d'épuration de Fayence dont les bactéries attaquent les canalisations vieillissantes. Il est vrai que le forage du Vol à Voile est susceptible de sortir 100 litres/seconde, ce qui soulagerait la Siagnole. C'est un investissement considérable car il faudrait refaire la station . a déclaré Nicolas Martel, maire de Saint-Paul-en-Forêt.

Ce qui a été dit: le forage du vol à voile n'a pas pu être utilisé pour l'eau potabilisable (d'où Tassy 2) car l'eau est minéralisée en sulfures (traversée de gypses) et elle polluée par des bactéries; en plus, le tubage du forage est corrodé par les ferro bactéries qui résulteraient de cette pollution. Le forage était équipé d'une pompe de débit 100l/sec. Mais vu la corrosion du tubage, si on veut l'utiliser pour l'agriculture, il faudra le refaire à neuf.

Jean-Marc Léautier a raconté les points de vue différents de deux hydro géologues sur la pollution: pour l'un il fallait abandonner le forage; pour l'autre plus on pomperait, plus l'eau deviendrait saine de cette pollution.

Jacques Lauge élu de Montauroux, spécialiste hydraulicien, a expliqué que le forage avait été mal fait; qu'en surface il traversait des terrains où la commune avait déposé des déchets et que le forage aurait dû être correctement tubé pour passer cette zone.

D'autres solutions?

Une solution a été présentée par Bruno Depierre. délégué territorial de la société du Canal de Provence qui propose une liaison avec le Verdon, lequel joue un rôle éminent et structurant dans l'alimentation en eau en Paca.

Ceci est erronné. Bruno Depierre ne propose pas une liaison avec le Verdon. Il fut invité pour nous expliquer ce qu'est le Canal de Provence dans l'Est Var; les droits d'eau du lac de Saint-Cassien de 11 millions de m³/an, leur usage pour l'agriculture sur le littoral. La liaison Verdon Saint-Cassien est la liaison des droits d'eau de SCP sur le Verdon et sur Saint-Cassien. Cette liaison avec le Verdon constitue un complément pour le Var Est littoral, dont les communes disposent toutes de sources d'eau locales (nous la

Siagnole); tandis que les Bouches du Rhône et les communes de l'aire de Marseille ont peu de sources d'eau locales, d'où l'importance pour eux de SCP. Chez nous, SCP alimente le Golf de Terre Blanche à raison de 650000m³/an (c'est peu) au prix de 0.60€/m³, tarif dit "arrosage". Les eaux agricoles sont vendues 0.13-0.15€/m³. Les eaux vendues aux communes 0.26€/m³. C'est le tarif d'E2S à SEVE.

Un extrait de la présentation de SCP par Bruno Depierre est ici (cliquer).
et le site de la SCP est ici.

François Cavallier, maire de Callian, vice-président du conseil départemental, a conclu cette soirée en précisant: "L'épisode de sécheresse que l'on subit est inédit et il faut que l'on tire les leçons de cette catastrophe en prenant conscience de la bonne utilisation des ressources en eau... La restriction est un problème pour les communes et les polices municipales doivent verbaliser ceux qui abusent de l'utilisation de ce bien si précieux. *Il a surtout évoqué la suite de la société E2S, SEM associant une société privée. Une société publique locale serait envisagée. Vous trouverez ce dont il s'agit ici extrait de sa lettre mensuelle de décembre 2017.*

De nombreuses questions, parfois hors sujet ***jamais hors-sujet***, ont été posées aux intervenants qui y ont répondu sans langue de bois.

EN CHIFFRES...

- Les eaux de la Siagnole et des forages de Tassy et de La Barrière c'est: 93 km de réseaux.
- Population permanente et saisonnière alimentée: 176.000 habitants ***cad. nous 28000, les Adrets, St-Raphaël et Fréjus, Roquebrune, le Muy, et les autres communes servies par le SEVE syndicat des eaux du Var Est.***
- Volume d'eau distribuée ***par E2S*** : 9.000.000 m³ (dont 7% pour l'agricole).
- Depuis deux ans le débit réservé de la Siagnole est de 40 litres/seconde l'été et de 100 litres/seconde l'hiver en accord avec l'État. ***soit en moyenne annuelle 80l/sec ce qui correspond à 20% du module pluri annuel de la Siagnole de 375l/sec arrondis à 400l/sec, un débit de surverse imposé par le code de l'environnement pour assurer la biodiversité des rivières***